

## **PARCOURS FORMATION PERMIS B – BOÎTE AUTOMATIQUE**

### **EVALUATION DE DEPART > INSCRIPTION > FORMATION THEORIQUE > EPREUVE THEORIQUE > FORMATION PRATIQUE > EXAMEN BLANC > PREPARATION EXAMEN > EPREUVE PRATIQUE > EVALUATION FORMATION**

#### **Les étapes de mon inscription à Courtois Driving School ;**

1. Je réalise une préinscription en planifiant mon évaluation de départ.
2. J'accepte le volume horaire de formation préconisé et je signe mon contrat.
3. Je constitue mon dossier et obtient mon livre de code.

#### **Les étapes de ma formation théorique ;**

1. Je débute mon apprentissage selon la formule code que j'ai choisi.
2. Je m'implique dans ma formation et je suis assidue.
3. Au cours de ma formation, j'effectue des bilans pour suivre mon évolution.
4. Quand je suis prêt(e), je demande au secrétariat mon numéro NEPH et la procédure d'inscription à l'examen théorique.
5. Je choisis la date d'examen qui me convient et m'inscrit directement sur internet.
6. Je me rends par mes propres moyens sur le lieu de rendez-vous.
7. J'obtiens mon code, je transmets le résultat favorable et mes disponibilités à l'auto-école.

#### **Les étapes de ma formation pratique ;**

1. Je viens signer mon planning de conduite et rendre ma carte de code.
2. Je débute ma formation pratique sur un simulateur de conduite. (Inclus dans le forfait de 20h)
3. Je réalise ma première leçon sur le véhicule de l'auto-école, mon formateur me remet mon livret d'apprentissage et m'explique le programme de formation pratique.
4. Je fais des contre-rendus avec mon formateur à la fin de chaque leçon, afin de suivre ma progression.
5. J'atteins le niveau requis pour réaliser un examen blanc.
6. Je valide une date d'examen pratique avec l'auto-école et j'effectue mes heures de préparation à celui-ci.
7. J'assiste au cours sur les vérifications extérieures du véhicule planifié peu de temps avant ma date d'examen.
8. Je passe mon examen pratique, un formateur de conduite m'accompagne sur le site et me ramène.
9. J'obtiens mon permis de conduire, je transmets au secrétariat, les documents nécessaires à la demande de création de mon titre définitif. En attendant, je peux conduire avec mon résultat favorable pendant 4 mois à compter de ma date d'obtention.
10. J'effectue l'évaluation de ma formation en répondant au questionnaire de satisfaction.
11. Je passe à l'agence une dernière fois, récupérer mon A et je laisse une trace de mon passage en signant le mur de l'auto-école.